

(17)
Projet de loi relatif
à la modification
de l'article 617 du
Code de Commerce.

13 juillet 1889

45
78



Le 21^e au du douze juillet 1889

La séance ouverte à deux heures et demie
par la présidence de M. de la Sicotière

M. Haac secrétaire

Il s'agit de l'examen de la proposition de loi ayant
pour objet de modifier l'art. 613 du Code de
Commerce

M. Alfart, au nom du 2^e bureau, exprime
un avis favorable à la proposition

M. Haac, au nom du 3^e bureau exprime également
un avis favorable

M. Cœdès, Commissaire élu par le premier bureau
exprime un avis favorable

M. Poirrier exprime le même avis

M. Choret, pour le 4^e bureau, exprime le même avis

M. Focesset, pour le 6^e bureau, exprime le même avis

M. de la Sicotière, pour le 7^e bureau, exprime l'avis contraire

Sur un point cependant il y a eu quelques réserves au 7^e
bureau. Un certain nombre de membres ont exprimé le désir que
certaines modifications fussent immédiatement

M. Xavier Blanc, pour le 8^e bureau, se déclare favorable

M. Pécudecaef, pour le 9^e bureau, exprime le même avis

On a exprimé seulement le vœu que le projet fût soumis
à l'avis du Sénat

M. Pizat est nommé rapporteur

La séance est levée à trois heures

Le Président

Le Secrétaire

L. de la Sicotière

A. Haac